



Changement de règlement interieur en cours de bail

Par **magali7**, le **03/02/2011** à **21:05**

Bonjour,
le gérant de la SCI de laquelle je suis locataire, décide de changer, et de durcir par la même occasion, le règlement intérieur de l'immeuble. J'ai signé un bail avec un règlement à mon entrée dans le logement, suis-je dans l'obligation de signer le nouveau alors que je ne suis pas d'accord avec certaines des nouvelles contraintes?
Merci de votre attention.
Magali7

Par **mimi493**, le **03/02/2011** à **21:53**

Le locataire n'a pas à signer le règlement intérieur d'une copropriété ou d'un immeuble
Quels sont ces changements ?